

Avenir des RASED : Syndicats et associations s'adressent au Ministre de l'Education Nationale



Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
l'éducation nationale
Grenelle
2008

Ministère de
110 rue de
75357 Paris SP 07
Nice, le 28 mai

Objet : avenir des RASED

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Les organisations syndicales (SNUIPP-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'), les associations professionnelles (Association des Rééducateurs de l'Education Nationale, Association des Maîtres E, Association Française des Psychologues de l'Education Nationale), la fédération de parents d'élèves FCPE, signataires dans le département des Alpes-Maritimes de ce texte, s'inquiètent fortement de l'avenir des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), ainsi que des missions des personnels de l'Education Nationale qui les composent : psychologues, rééducateurs-trices, enseignant-es chargées de l'aide à dominante pédagogique.

En effet, alors que vous réorganisez le fonctionnement de l'école élémentaire pour la rentrée prochaine (semaine scolaire de 24h pour les élèves + deux heures de soutien pour ceux en difficulté, nouveaux programmes, stages de remise à niveau pendant les vacances), vous restez particulièrement muet sur l'existence des aides spécialisées à l'école et sur le devenir des RASED. De plus, nous constatons que la circulaire de rentrée 2008 ne mentionne pas une seule fois les RASED. Vos projets, dont l'objectif affiché est de diviser par trois le nombre d'élèves en situation d'échec lourd, n'envisagent le traitement de la difficulté scolaire que sous l'angle très réducteur du soutien, de la répétition, du rattrapage, comme s'il suffisait simplement de refaire, de rabâcher, pour que les élèves apprennent mieux.

Or, l'analyse et la prise en compte de la grande difficulté scolaire restent complexes. Les réponses les plus appropriées à mettre en place résident dans une approche de l'enfant dans sa globalité, à partir d'éclairages théoriques et de regards croisés. Enseigner, éduquer, apprendre ne vont pas de soi. Pour donner, redonner le désir d'apprendre, restaurer l'estime de soi, trouver, retrouver le chemin des apprentissages et restaurer un rapport positif aux savoirs, l'école doit pouvoir proposer des solutions diversifiées et adaptées à chaque élève. Les aides spécialisées que proposent les RASED, en collaboration étroite avec les enseignants des

classes, sont un des moyens nécessaires et complémentaires au traitement de la difficulté scolaire, dans ou hors la classe, en individuel ou en petits groupes, selon les besoins identifiés.

Les RASED, lorsqu'ils fonctionnent avec une équipe complète et des personnels formés, lorsqu'ils interviennent sur un secteur permettant un travail de proximité et relationnel de qualité auprès des parents, des enseignants, des élèves, sont reconnus comme indispensables et efficaces par l'ensemble de la communauté éducative. Ils doivent être confortés.

- Parce que la question de la difficulté scolaire et de la réussite pour tous les élèves est une préoccupation première des acteurs et partenaires de l'école que nous sommes,
- Parce que les divers projets qui se mettent en place, et que nous rejetons, ne répondront pas aux besoins de ces 15% d'élèves en échec lourd à l'école,
- Parce que le traitement de la difficulté scolaire nécessite travail d'équipe et approche plurielle,

nous vous demandons solennellement de vous engager dès maintenant pour le maintien, le renforcement et la création de postes RASED dans les secteurs où cela est nécessaire, l'augmentation du nombre de départs en stage et la garantie d'une formation de qualité ainsi que le respect des missions jusque-là définies.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, l'expression de nos salutations distinguées.